N° 62 — CXXIme Année | Un numéro: 5 c. | Mardi 16 Mars 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées

On s'abonne à toute époque

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces remises au bureau avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — MARS

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
13	— 1.7	— 8.8	4.1	721.7		NE	moy.	clair
14	— 1.0	— 5.2	2.8	718.1		E	»	cou.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

13	— 2.6	— 5.2	1.4	665.5		NE	faibl.	clair
14	2.6	— 4.8	0.2	660.1	3.0	var.	»	»

NIVEAU DU LAC : 429 m. 38.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères publiques

On vendra par voie d'enchères publiques le vendredi 19 mars courant, dès les 2 heures de l'après-midi, au Champ-Coco :

Un cheval et tout un matériel de charriage.

Avis aux laitiers

La Société de la Laiterie de Gorgier met au concours pour le 1er avril 1886, son lait pour le terme d'une année, aux conditions qui seront lues avant la mise, laquelle est fixée au 20 mars courant, à 2 heures après midi, dans une des salles du Collège de Gorgier.

Cette localité est à proximité de la gare, ce qui rend facile l'exportation du lait de la dite Société.

Pour renseignements, s'adresser au président F. Guinchard-Lambert, à Gorgier.

Gorgier, le 9 mars 1886.

ANNONCES DE VENTE

A vendre un très joli potager qui a très peu servi, pour le prix de 65 fr. S'adresser Temple-Neuf 18, 4me étage.

Cigares de Hambourg

MONTERO (H1138z)

Cette marque se recommande aux fumeurs par *sa bienfacture ;* elle donne une *belle cendre blanche* et a un *arome très fin.* Elle se vend en qualité très sèche au prix de fabrique de *30 fr.* le mille et *3 fr. 20* le cent, chez

Frédéric CURTI, à St-Gall.

817 A vendre un ameublement de bureau d'horlogerie, layette, armoire, banque, lanterne en noyer, pupitre, etc., etc. S'adresser au bureau de la feuille.

MORILLES

1re QUALITÉ

au magasin de comestibles **SEINET,** rue des Epancheurs 8.

On vendra, jeudi 18 mars, Place Purry, Neuchâtel, des ruches avec abeilles.

POUR CAUSE DE DÉCÈS

A remettre tout de suite, à de favorables conditions, la fabrique de fleurs LOUIS COUSIN, à Neuchâtel. — Maison en pleine activité. — Clientèle assurée. — Assortiment complet de marchandises.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire ÉMILE LAMBELET, rue du Coq-d'Inde 2, à Neuchâtel.

LE VÉRITABLE

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

si apprécié depuis 12 ans contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, le froid aux pieds et aux mains, la débilité précoce, etc., est en vente dans les pharmacies : ***Bauler, Bourgeois, à Neuchâtel ; Zintgraff, à St-Blaise ; Gagnebin, à Chaux-de-Fonds ; Burmann, au Locle ; Burnand, à Fleurier ; C. Chapuis, à Ponts-Martel ; Golliez, à Morat.***

Le litre pour une cure, 5 fr. ; le demi-litre, 2 fr. 50.

Eviter avec soin les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez.

Dans les mêmes pharmacies on peut se procurer :

Le sirop dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux.
L'alcool Golliez à la menthe et camomille.
L'externum américain au capsicum. (H. 816 X.)

FABRIQUE SUISSE D'AMEUBLEMENTS

JULES PERRENOUD & Cie, CERNIER

Maison la plus importante en Suisse dans sa spécialité, étendant sa sphère d'activité dans toute la Suisse centrale et occidentale. — TÉLÉPHONE. —

AMEUBLEMENTS COMPLETS :

Salons, chambres à manger, chambres à coucher

LITS EN FER — LITS COMPLETS

Ameublements d'hôtels, pensions, villas et maisons bourgeoises.

DÉCORS et RIDEAUX

STORES, GLACES, TAPIS, etc.

Bannières pour Sociétés

Drapeaux

DRAPERIE

Toilerie, Nouveautés

TISSUS en tous genres

Vêtements et Chemises sur mesure, POUR MESSIEURS

CONFECTIONS POUR DAMES

Nappages, Serviettes, Trousseaux complets.

Choix immense. Echantillons sur demande.

Echantillons, prix-courant, devis et albums de dessins, à disposition.

Emballage soigné. Meubles expédiés franco depuis 50 fr.

Représentant : **M. ULYSSE NICOLET, Neuchâtel.**

THÉ PURGATIF

DE CHAMBARD

MARQUE DE FABRIQUE

Ce Thé, uniquement composé de plantes et de fleurs, d'un goût très agréable, purge lentement, sans dérangement et sans fatigue. Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir. Il débarrasse l'estomac de la bile, des glaires et des humeurs, entretient le ventre libre, active les fonctions digestives et facilite la circulation du sang. Grâce à ses propriétés, il réussit toujours contre les **Maux de tête, Migraines, Etourdissements, Maux de cœur, Palpitations, Mauvaises digestions, Constipation,** et dans toutes les indispositions où il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins.

EXIGER LA BANDE BLEUE DE GARANTIE

SE TROUVE dans toutes les bonnes PHARMACIES

PRIX PAR BOITE : **1 fr. 25.**

Un remède indispensable à toute famille

est le **Bitter ferrugineux** (Eisenbitter) **de Joh.-P. MOSIMANN,** pharm., à Langnau, Emmenthal. — Ce médicament, composé d'herbages **les plus recherchés** des montagnes de l'Emmenthal, est un **fortifiant très actif** qui **purifie et renouvelle le sang** et rend **une nouvelle vigueur à toute personne faible.** — La bouteille pour la **cure de 4 semaines** ne coûtant que 2 fr. 50 le rend accessible à **toutes** les bourses. — **Dépôts** dans les **pharmacies : à Neuchâtel,** Ed. Jordan ; **Chaux-de-Fonds,** Bech, Place Neuve ; **Locle,** Burmann ; **Fleurier,** Andreæ ; **Travers,** Gougginsperg, et dans la plupart des autres pharmacies. (H-1-Y)

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER

rédigés d'après le Code fédéral des obligations

grand et petit formats. Prix : 20 centimes.

En vente au bureau de ce journal.

On offre à vendre une ânesse, grosse espèce, et son char en bon état. S'adresser à Mlle Mosone, à Cortaillod.

FEUX D'ARTIFICE

EN TOUS GENRES

d'une fabrication soignée

FEUX DE BENGALE

ne laissant ni odeur ni fumée.

CHEZ

HENRIOD & BICKEL

NEUCHATEL

Seuls dépositaires pour la Suisse romande d'une des premières fabriques.

GROS et DÉTAIL

Rabais pour sociétés. (O-425-N)

Demander le prix-courant spécial.

Atelier de marbrerie et sculpture

FAUBOURG DU LAC 29

vis-à-vis de la grande promenade à Neuchâtel.

J. ALEXANDRE CUSTOR

Grand choix de monuments funéraires en tous genres. Garnitures de meubles. Réparation d'ouvrages détériorés. Prix minimes. Exécution soignée.

ECONOMIE

AROME — SAVEUR

Cafés Torréfiés

EN GRAINS

Garantis francs de goût.

USINES A VAPEUR

J. BARRELET

à BEVAIX

Canton de Neuchâtel (Suisse).

OCCASION UNIQUE

Il sera mis en vente le **jeudi 18 mars courant,** au rez-de-chaussée du n° 15, rue de l'Industrie,

Une certaine quantité de chemises de messieurs en tissus blancs et de couleur

divisées en plusieurs lots, du prix de 2, 3 et 4 francs la chemise.

On vendra aussi faute d'emploi et à des prix excessivement bas, différents meubles de magasin, tels que : **comptoirs** et **vitrines,** ainsi qu'un **fourneau à repasser** de la fabrique de Sursée et une grande table pour le repassage, le tout en parfait état.

La vente ne durera que de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

A vendre un potager pour pensionnat ou restaurant. S'adr. Grand'rue 10, au 3me étage.

POUSSETTES

Reçu un grand choix depuis les meilleur marché aux plus cher.

BAZAR NEUCHATELOIS
FRITZ VERDAN
Hôpital 4.

A vendre, à un prix modéré, un beau *secrétaire* en noyer poli, chez Ochsner, ébéniste, Sentier de l'Ecluse, n° 6.

Pour cause de départ, on offre à vendre, à un prix très avantageux, l'établi d'horloger avec tiroirs, très peu usagé, un burin fixe à engrenage. S'adresser rue des Epancheurs n° 9, 3me étage.

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER

GUÉRISON
CERTAINE ET RADICALE

par ce *puissant dépuratif* des **Maladies Contagieuses** les plus invétérées, des **Maladies de la Peau, des Vices du Sang, des Ulcères,** et toutes les affections résultant des *Maladies syphilitiques,* récentes ou anciennes, telles que les *Accidents secondaires de la Bouche et de la Gorge,* les *Rhumatismes articulaires et musculaires,* les *Glandes,* les *Gommes,* les *Exostoses,* etc.

Les **BISCUITS DÉPURATIFS** du **Dr OLLIVIER** sont *Seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, Seuls autorisés par le Gouvernement français, Seuls admis dans les Hôpitaux de Paris.*

RÉCOMPENSE de 24,000 fr.

Depuis plus d'un demi-siècle que ces Biscuits sont employés par les princes de la science, aucun médicament n'a obtenu une seule de ces distinctions.

Traitement agréable, rapide, économique et sans rechute.

PARIS, rue de Rivoli, 62.–Consultations de 1 à 5 h. et par Corresp^ce.
Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger

A Neuchâtel chez M. MATTHEY, pharm.

MEUBLES SUISSES
FABRICATION SUPÉRIEURE
GARANTIE DE TOUTE SOLIDITÉ
DE LA MAISON
HEER-CRAMER
LAUSANNE

TAPIS CORTICINE
pour salles à manger et corridors.
DÉPOT
Rue du Seyon, ancien magasin Hotz

Mannequins pour couturières.
Leçons de coupe d'après une méthode nouvelle et pratique. S'adresser au rez-de-chaussée, rue du Château 4.

XYLOPHONE

TRÈS ORIGINAL — TRÈS AGRÉABLE
Instrument de musique dont le jeu est sûrement applaudi et bissé dans chaque salon ou concert. Etude très facile (quelques heures seulement). — Prix très modique. Recommandé par les plus plus grands journaux. Méthode spéciale. Dépôt général : **Agence Internationale à Vevey** (Suisse). Prospectus gratis et franco.
Succursale à Neuchâtel : Ecluse 24.

Grande médaille d'or Paris 1886

Farines légumineuses Farine lactée perfectionnée de Schnoebeli
Affoltern sur l'Albis près Zurich.
Dépôt : Petavel frères, à Neuchâtel. (M. 1507 Z.)

Diplôme à Wadenswil 1885

VÉRITABLE
Extrait de Viande Liebig
Fabriqué à FRAY-BENTOS

10 MÉDAILLES D'OR & DIPLOMES D'HONNEUR 10

Exiger LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE *J. Liebig* *en Encre bleue*

Vente en gros par les Correspondants de la Compagnie pour la Suisse :
MM. WEBER et ALDINGER, à Zurich et St-Gall. — M. Léonard BERNOULLI, à Bâle.
En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.

Drapeaux complets
POUR SOCIÉTÉS
solides de confection et très soignés.
J. KELLER,
peintre de drapeaux.
Winterthur.
Album à disposition. H477z

BELLES
ORANGES SANGUINES
au magasin QUINCHE

LIBRAIRIE VEUVE GUYOT
NEUCHATEL

A vendre d'occasion :

A. Thiers. **L'Histoire du Consulat et de l'Empire, 11 vol. brochés.**

A. Thiers. **L'Histoire de la Révolution française, broché.**

Béranger. **Biographie et Correspondance, 5 beaux vol. reliés.**

Béranger. **Chansons, 2 vol. brochés.**

Ed. Charton. **Le Tour du monde, 8 années, de 1860 à 1867, 16 vol reliés.**

G.-A. Matile. **Le miroir de Souabe, d'après le manuscrit français de la Bibliothèque de Berne.**

En dépôt chez G. SAHLI, fournitures d'horlogerie, Neuchâtel :

RÉGULATEURS
dits de Vienne, garantis, provenant d'une des meilleures fabriques.

TOUTES les ALTÉRATIONS *de l'Épiderme*
Hâle, Gerçures, Boutons, Feux, Rougeurs
DISPARAISSENT PAR L'EMPLOI DE LA
CRÈME SIMON
C'est le Seul Cold-Cream *recommandé par les Médecins*
35 r. de Provence *Paris* **SIMON** 41 r. de Béarn *Lyon*
Et chez les Pharmaciens ou Parfumeurs

DÉTAIL : à Neuchâtel, chez *Hédiger,* coiffeur ; *Schütz et Schinz,* Grand Bazar. — *Von Berger,* rue de la Gare, Bienne. — *Gygi,* coiffeur à la Chaux-de-Fonds et chez les principaux parfumeurs et pharmaciens.

On offre à vendre du bon
fumier de vache
S'adresser à la vacherie de la Grande-Brasserie.

ON DEMANDE A ACHETER

814 On demande à acheter d'occasion *neuf quilles* et des boules en bon état. S'adresser au bureau d'avis.

La Fabrique de papier de Serrières demande à acheter des vieux papiers et registres.

A LOUER

A louer une belle chambre meublée, pour un monsieur rangé, rue St-Maurice n° 5.

Même adresse, deux chambres pour coucheurs.

819 On offre à louer pour St-Jean, un appartement composé de 5 chambres, cuisine et dépendances ; jouissance d'un petit jardin. S'adresser au bureau d'avis.

Faubourg du Crêt 19, à louer pour St-Jean un beau logement de 5 pièces et dépendances, au 1er étage. S'adresser même maison, 2me étage, chez M. Herzog.

815 A louer une chambre meublée, à Hauterive. S'adr. au bureau de la feuille.

Pour St-Jean 1886, à louer à proximité de la gare, une maison renfermant 6 chambres, une mansarde, vastes dépendances, bûcher, caves, jardin, vérandah; fontaine dans la propriété. S'adresser Sablons 16 et 18.

A louer pour le 24 juin 1886, plusieurs logements ayant 4, 5 et 6 pièces et dépendances, situés dans un des beaux quartiers de la ville. S'adr. au notaire Juvet, à Neuchâtel.

18 FEUILLETON

LA MAISON DE PENARVAN

Par JULES SANDEAU

— Ce n'est ni pour flatter ni pour blesser monsieur le vicomte, dit Germain quand Paul eut achevé sa toilette, mais voilà bien longtemps que monsieur le vicomte n'avait eu si bonne façon. Si monsieur le vicomte eût voulu me croire.....

— Toujours donc ? toujours ? Tu ne te corrigeras donc jamais de me donner du vicomte par la figure ?

— Monsieur le vicomte, c'est plus fort que moi : quand je parle à monsieur le vicomte....

— Monsieur le vicomte ! monsieur le vicomte ! Encore un coup. Germain, laisse là ton vicomte, et ne m'en romps plus les oreilles ! Tu me connais, tu sais quel cas je fais de ces vaines distinctions sociales. Si tu tiens absolument à me donner un titre, que diable ! donne-moi celui qui m'appartient : appelle-moi monsieur le marquis.

— Monsieur le vicomte serait marquis ! s'écria Germain avec stupeur.

— Marquis de Penarvan, Germain. Cette belle personne que tu as vue tout à l'heure, c'est ma cousine, c'est la fille du dernier marquis de ma race, venue tout exprès à La Brigazière pour me conférer le titre dont j'hérite et saluer en moi le chef de sa maison.

— Ah ! monsieur le marquis, quel honneur !

— Te voilà content, vieil aristocrate !

— A présent que monsieur le vicomte est marquis, j'ose espérer que nous allons nous retirer de la farine.

— Eh ! vive Dieu ! tu m'y fais penser. Croirais-tu qu'hier, en me quittant, ce faquin de Michaud m'a offert la main de sa fille ?

— C'est bien fait ! répliqua Germain d'un ton grondeur. Voilà ce qu'on gagne à fréquenter au-dessous de soi. Comment monsieur le marquis a-t-il pu se laisser prendre un seul instant aux roueries de ce vieux madré ?

— Si tu t'imagines que j'étais sa dupe ? Conviens pourtant c'eût été drôle : Mademoiselle Michaud marquise, marquise de Penarvan !

— Et qu'elle est donc jolie, Mademoiselle Michaud ! Parlons-en !

— Germain ?

— Monsieur le marquis ?

— As-tu jeté les yeux sur ma cousine ?

— Ah ! monsieur le marquis, une reine !

— Oui, Germain, une reine. Il n'y a pas à dire, s'écria Paul résolûment, ce n'est encore que dans notre monde qu'on a la recette de ces visages-là !

— Je me flatte que monsieur le marquis a répondu de la bonne sorte à cet abominable meunier.

— Il ne m'en a pas laissé le temps ; le traître s'est enfui comme un Parthe. Du papier ! de l'encre ! une plume ! Je vais lui saler un poulet qui le régalera.

Paul s'assit devant son bureau, releva sa manchette, et traça le billet suivant :

« Cher monsieur Michaud,

» Les bontés dont vous m'avez comblé ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Après m'avoir accueilli comme votre égal, vous m'offrez un honneur dont je sens tout le prix : souffrez que je montre, en m'y dérobant, que je le méritais peut-être. Non, cher monsieur Michaud, je ne saurais accepter un si généreux sacrifice. S'il vous plaît d'oublier la tache de mon origine, il convient que je m'en souvienne. Hier encore je pouvais hésiter, aujourd'hui l'hésitation serait un crime, tant ma position s'est aggravée depuis quelques heures. Je vous connais, votre amitié ne reculerait devant rien, et vous pousseriez la clémence jusqu'à la magnanimité ; mais, quoique né dans les rangs de l'aristocratie, je ne suis pourtant pas étranger à tout sentiment de délicatesse : tombé trop bas pour pouvoir désormais m'élever jusqu'à vous, du moins je ne permettrai pas que vous descendiez jusqu'à moi.

» Mettez aux pieds de Mademoiselle Michaud l'hommage de mes respects, et croyez, cher monsieur, à la confusion que j'éprouve en signant pour la première fois.

« Marquis de PENARVAN. »

Paul était si content du tour de ce petit billet, qu'avant de l'envoyer, il ne put résister au désir de le communiquer à Mademoiselle Renée : sa rentrée au salon fut un véritable triomphe.

— Ma cousine, dit-il, voici ma réponse à Monsieur Michaud.

Mademoiselle Renée lut l'épître, qui l'amusa beaucoup, moins pourtant que la subite tranformation de son cousin.

— Vous me divertissez, dit-elle, avec vos prétentions démocratiques : vous êtes gentilhomme de la tête aux pieds et marquis jusqu'au bout des ongles.

Paul rougit de plaisir, et, pendant que l'abbé, qui ne perdait pas de vue l'histoire de la maison de Penarvan, prenait copie de la lettre comme d'un document précieux, il offrit son bras à sa cousine et la conduisit à l'appartement où tout était déjà prêt pour la recevoir.

(*A suivre.*)

Pour St-Jean 1886, à louer deux beaux appartements de 5 chambres et dépendances, et deux de 4 chambres et dépendances, plus un magasin d'épicerie, rue J.-J. Lallemand n° 1. S'adr. même rue n° 7, chez Mme Marchand.

A la même adresse, à vendre un potager.

A louer une chambre à deux lits pour coucheurs soigneux. S'adresser ruelle Dublé 3, au 2me.

---

816 A louer à Cornaux un beau logement avec toutes les dépendances, bien exposé. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer tout de suite une chambre meublée, rue de la Treille 9.

A louer une grande chambre meublée. S'adresser rue de l'Industrie n° 15, 1er étage. — A la même adresse, un jeune homme marié, âgé de 26 ans, très sérieux, demande un emploi quelconque.

Pour le 24 juin prochain, rue Fleury n° 8, 1er étage, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser rue de la Collégiale 4, l'après-midi.

Pour St-Jean 1886, à louer **ruelle DuBlé n° 3,** au 3me étage, un logement de cinq chambres, cuisine et dépendances. Prix fr. 750. S'adresser Etude Clerc.

---

809 A louer tout de suite un joli petit magasin très bien placé. S'adresser au bureau.

A louer tout de suite à un monsieur une jolie chambre meublée. Rue des Bercles 1, au 1er.

Encore une ou deux chambres avec la pension, chez Nestor Benoit, à Corcelles.

A louer une grande salle pour une société. S'adresser au café de la Balance.

Pour St-Jean, un logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser rue de l'Oratoire n° 1, au second.

Pour le 24 juin prochain, deux logements de 3 et 4 chambres et dépendances, situation agréable à proximité de la gare. S'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires, rue J.-J. Lallemand 1.

Pour le 24 juin prochain, à louer rue Saint-Maurice, à un second étage, **un logement de 4 chambres,** dont trois grandes, cuisine et dépendances. S'adr. à M. F. Convert, rue Lallemand n° 1.

A louer, pour Saint-Jean prochaine, rue de la Serre 5, un petit appartement comprenant deux chambres au midi, deux chambres au nord, mansarde, chambre haute, cave, bûcher, eau et gaz. Jouissance d'un jardin.

A remettre, dès maintenant, un appartement de six pièces et dépendances, rue de l'Orangerie n° 8, 2me étage. S'adr. à M. Borel-Courvoisier, rue du Musée.

A louer une belle grande chambre et une jolie petite. Rue du Seyon 12, 3me étage.

Pour St-Jean, le second étage Evole 7, de 6 chambres, cuisine et dépendances. Balcon et vue sur le lac. S'adresser au rez-de-chaussée.

A louer pour l'époque de St-Georges, un beau logement de 4 chambres, cuisine, mansarde, chambre à serrer, galetas et cave ; il est situé à quelques minutes de la ville, avec vue magnifique sur le lac et les Alpes.

S'adr. à **J.-Albert Ducommun, agent d'affaires,** rue du Musée 4, Neuchâtel.

Chambre à louer, avec pension si on le désire. Terreaux 5, 3me étage.

Pour le 24 mars, un logement de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr. Grand'rue 10, au 3me étage.

Pour St-Jean, le premier étage de la maison n° 9, Faubourg du Château, composé de huit chambres et dépendances. S'adr. au rez-de-chaussée.

Chambre à louer pour un ou deux messieurs. Temple-Neuf 22, 3me étage.

A louer, pour le 24 mars, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. rue du Temple-Neuf 7.

A louer, pour un ou deux messieurs, une jolie chambre meublée, indépendante. Rue des Epancheurs 10.

A louer tout de suite ou pour Saint-Jean, dans un village du Vignoble, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adr. à Mme Crosetti, magasin de papiers peints, Neuchâtel.

A louer pour le 24 mars prochain, aux Parcs maisons Haller, un 1er étage de la maison portant le n° 48, composé de trois belles chambres avec cuisine, cave et bûcher, part à la buanderie et au pendage, pour le prix de francs trois cents par an; vue magnifique, emplacement salubre et bien exposé au soleil. Pour voir le logement, s'adresser à M. Charles Haller fils. Parcs 50.

Pour St-Jean 1886, à un petit ménage, un logement d'une chambre et cuisine. S'adr. au magasin rue des Moulins 11.

Pour Saint-Jean, un logement de 4 chambres et dépendances, avec eau. S'adr. à l'épicerie, Ecluse n° 21.

---

807 A louer tout de suite ou à convenance, un logement, restaurant, mobilier de débit, potager, jardin d'agrément et autres dépendances. Fr. 650 par an. S'adresser au bureau du journal.

A louer dès maintenant et jusqu'à St-Jean, 3 chambres non meublées, et à vendre une banque de magasin, des tablars et un potager. S'adr. rue du Concert n° 6, 2me étage.

A louer une chambre meublée. Tivoli 2, près Serrières.

ON DEMANDE A LOUER

818 On demande à louer du côté de l'Evole une jolie chambre meublée ayant vue sur le lac et les Alpes. S'adresser franco sous les initiales S. A. 19 au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES

Une fille brave et laborieuse, qui sait faire une cuisine ordinaire, cherche une place pour tout faire dans le ménage. S'adr. à Mme Kocher, rue de l'Hôpital 8, au premier.

Une personne bien recommandée, munie de bons certificats, connaissant bien son service et l'état de lingère à fond, désire se placer comme femme de chambre. Pour tous renseignements s'adresser Faubourg de l'Hôpital 20.

Une jeune fille cherche une place comme sommelière ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. Chavannes n° 6.

Une jeune fille de 18 ans, recommandable sous tous les rapports, sachant coudre et repasser, désire se placer tout de suite comme bonne ou femme de chambre. S'adr. chez Mlle Junod, rue du Musée 7, entre 10 heures et midi, ou chez Mme Mayor, Maladière 20.

---

821 Un Lucernois, célibataire, âgé de 25 ans, exempt du service militaire, et qui a servi depuis plus d'une année dans la Suisse française, désire se placer comme cocher ; il sait aussi un peu travailler au jardin. Entrée le 15 ou à la fin de mars. Bons certificats à disposition. S'adr. au bureau de cette feuille.

Une jeune fille cherche à se placer tout de suite comme cuisinière ou pour faire tous les travaux d'un ménage. S'adr. Grand'rue 4, au 2me.

Une fille allemande âgée de 23 ans, de toute confiance, ayant servi pendant 2 1/2 ans comme cuisinière dans une pension à Morat, cherche à se placer en ville pour le 1er ou le 15 avril. S'adr. rue du Château 7, au rez-de-chaussée.

---

820 Une jeune fille, âgée de 22 ans, ayant l'habitude de servir et pouvant donner de bonnes recommandations, désire se placer comme femme de chambre ou bonne d'enfants. S'adresser au bureau de cette feuille.

Une honnête fille connaissant tous les ouvrages d'un ménage soigné et munie d'excellents certificats, cherche à se placer. Entrée à volonté. S'adr. à la boulangerie de M. Bracher, rue du Seyon.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

822 On cherche pour le commencement d'avril une fille qui sache bien faire la cuisine et qui soit propre et active. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de la feuille.

---

799 On demande une domestique fidèle, sachant bien cuire et au courant de tous les ouvrages d'un ménage soigné. S'adresser au bureau d'avis.

DOMESTIQUE

Un jeune domestique marié, de bonne conduite et sachant soigner les chevaux, pourrait obtenir une place à la fabrique du Landeron.

La préférence sera donnée à un *soldat du train ;* se présenter personnellement au plus tôt, avec certificats.

La femme pourrait être occupée à la fabrique.

On demande pour le 1er mai une bonne cuisinière, active et propre. S'adresser à Mme Clemmer, magasin d'épicerie, rue des Moulins.

---

805 On demande pour le 1er avril une domestique de toute confiance, propre et active, pour tout faire dans un ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau d'avis.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

813 On demande une bonne assujettie tailleuse ; entrée immédiate. Le bureau de la feuille indiquera.

---

801 Une demoiselle allemande, ayant terminé ses études, désirerait entrer dans un pensionnat de la Suisse romande où elle pourrait donner des leçons d'allemand. Elle ne demande pas de salaire, mais elle aimerait avoir l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

S'adr. pour offres et renseignements franco sous chiffre L. P. 55, au bureau de cette feuille.

---

811 On demande une ouvrière tailleuse capable de diriger un atelier. S'adresser au bureau de la feuille.

Une demoiselle parlant français et allemand, ayant l'habitude de servir et pouvant fournir de bonnes recommandations, désire se placer comme

Demoiselle de magasin

S'adresser sous chiffres **H. 610 M.,** à MM. *Haasenstein et Vogler, Montreux.*

VOYAGEUR

810 Un voyageur expérimenté, connaissant à fond le commerce et parlant l'allemand et le français, serait disposé à entrer dans une bonne maison, de préférence dans une distillerie d'absinthe, un commerce de vins ou denrées coloniales. Références de première ordre à disposition. S'adr. au bureau de la feuille qui indiquera.

AFFAIRE COMMERCIALE

Un commerçant d'âge moyen demande un emploi quelconque dans un commerce ou industrie de la ville ou du canton de Neuchâtel. — Il peut offrir les meilleures recommandations ainsi que de sérieuses garanties. Suivant le cas, il serait disposé d'entrer en qualité d'*employé commanditaire* dans une affaire présentant toute sécurité. S'adresser pour tous autres renseignements sous les chiffres A. L. 881, au bureau de la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

Demande d'emploi

Un Neuchâtelois, 45 ans, marié, père de famille, demande un emploi comme correspondant français et anglais, ou occupation rétribuée, soit dans un journal, soit dans une administration. Adresser les offres à Charles Mathey, hôtel des Alpes, gare de Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

La maison de nouveautés G. RONCO demande pour tout de suite un apprenti.

789 On demande un apprenti boulanger fort et robuste. S'adresser au bureau d'avis.

Une maison de banque de la ville cherche pour la fin du mois un apprenti. S'adr. aux initiales A. Z., Case 167, Neuchâtel.

Demande d'apprenti

Une maison argovienne (fabrique et commerce en gros de tissus) cherche un jeune homme comme apprenti. Connaissance des principes de la langue allemande et bons témoignages de l'école secondaire indispensables. Ecrire à St. et C., Zofingue.

AVIS DIVERS

On désire mettre en pension deux enfants de 2 et 4 ans chez des personnes sans enfants où des soins maternels leurs seront assurés. Adresser les offres S. D., case postale n° 22, Neuchâtel.

Pour parents

Une famille de la Suisse allemande prendrait en pension une jeune fille de la Suisse française, de 12 à 14 ans, qui pourrait fréquenter de bonnes écoles pour apprendre l'allemand. Elle aurait l'occasion de prendre des leçons d'allemand, de musique, etc. Pour références, s'adresser à M. P. Thüring-Merian, professeur, à Gibraltar (Neuchâtel). Prix modéré.

S. RAVICINI frères, Gypseurs

successeurs de D. MANZINI

Rue des Moulins 31, Neuchâtel

Se recommandent à l'honorable clientèle de leur prédécesseur ainsi qu'à MM. les architectes, entrepreneurs et au public de la ville et des environs, pour les travaux de gypserie, peintures, enseignes, décorations, etc., travaux en ciment, carrelages en tout genres.

Prix modérés.

Salle circulaire du Gymnase latin

Samedi 20 mars, à 7 1/2 h. du soir,

CONFÉRENCE D'ADIEU

du major OSMAN-BEY.

LA PRISE DE KARS

ASSAUT DE NUIT

Entrée : 1 fr. Pour étudiants et pensionnats, 50 cent.

PARAGRÊLE

Les sociétaires sont invités à payer dans le courant du mois de mars la prime d'assurance pour 1886, soit à l'agence à **Neuchâtel, Evole 15, 3me étage,** soit chez l'un des délégués désignés dans le compte-rendu qui leur a été adressé.

Les primes non réglées en mars seront prises en remboursement.

Le prélèvement éventuel au fonds de réserve destiné à parfaire les indemnités, sera considérable cette année. Ce fait doit engager tous les propriétaires à entrer dans la Société, et à s'adresser à l'agence du Paragrêle à Neuchâtel, pour l'inscription de leurs vignes.

RÉUNION FRATERNELLE

mardi 16 mars, à 8 heures du soir, ***à la Chapelle des Terreaux.***

Les chrétiens de toutes les Eglises y sont cordialement invités.

Bâtiment de Conférences

SALLE MOYENNE

Soirée familière pour ouvriers

mardi 16 mars, à 8 h. du soir.

MŒURS ET USAGES NEUCHATELOIS

par M. Jean de PURY.

On cherche pour le mois de septembre une **pension** dans une honorable famille de **Neuchâtel,** pour un garçon de la Suisse allemande qui désire s'y rendre pour fréquenter les écoles.

On serait disposé à prendre éventuellement en **échange** un garçon désireux d'apprendre l'allemand.

Adresser les offres sous les initiales W. G., à MM. *Orell, Fussli et Ce, à St-Gall.* (O. G. 1646)

ATTENTION

Le magasin de tabacs et cigares

J. VETTER-ROTH

est transféré rue du Seyon 24. Entrée rue du Rateau. Se recommande à sa clientèle.

J. VETTER-ROTH.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE

Corcelles, Cormondrèche et Peseux

Les actionnaires de la Société, sont invités à se rencontrer munis de leurs titres, au **Collège de Corcelles, lundi 22 mars courant,** de 9 heures du matin à midi et de 1 heure à 6 heures du soir, pour y percevoir le montant du dividende sur leurs actions fixé à 10 % pour l'exercice 1885.

Tous les clients de la Société, propriétaires de carnets régulièrement établis et vérifiés par le Comité, sont également informés que le paiement de la répartition à laquelle ils ont droit, sur leurs achats, fixée également à 10 %, s'effectuera le même jour, aux mêmes heures, et dans le même local.

Corcelles, le 15 mars 1886.

Le gérant de la Société,
TH. COLIN.

Société de Musique

Les personnes qui ont des comptes à fournir à la Société de musique sont priées de les remettre au plus tôt à M. E. Bauler, pharmacien, caissier de la Société.

PENSION

On prendrait encore quelques bons pensionnaires chez Mme veuve Marti, rue du Seyon 36, 1er étage.

Le public est prévenu que je continue toujours à m'occuper de toute espèce de réparations, soit broches, porcelaine, vaisselle, articles en bois, poupées, etc., aux prix les plus modérés.

BAZAR NEUCHATELOIS
FRITZ VERDAN
rue de l'Hôpital 4.

On serait disposé à recevoir un ou deux jeunes gens pour s'exercer sur un très bon piano et à prix modique. S'adr. confiserie Glukher-Gaberel.

A la même adresse, jolie petite chambre à louer pour 10 francs par mois.

AGENCE LEMP
rue du Rateau

La personne à qui est destiné le pli sous initiales **A. B.** arrivé tardivement, répondant à une communication du 24 février, est priée de le faire réclamer.

L'expéditeur y a indiqué son adresse.

Madame veuve Sophie Gerster-Bardet, ses enfants et petits-enfants, à Auvernier, Madame veuve Rosette Kiener-Bardet à Boudry, Monsieur Charles Bardet et ses enfants à Corcelles, Madame veuve Joséphine Bardet-Saas à Boudry, Monsieur et Madame Kutter-Bardet à Boudry, Madame Emilie Bardet et ses enfants en Angleterre, Monsieur et Madame Leuba à Boudry, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui subitement leur cher frère, beau-frère et oncle,

Monsieur Henri BARDET

à l'âge de 82 ans.

Boudry, le 15 mars 1886.

Quoiqu'il en soit, les biens et la miséricorde m'accompagneront tous les jours de ma vie, et mon habitation sera dans la maison de l'Eternel pour longtemps
Ps. XXIII, 6.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Boudry, mercredi le 17 mars, à une heure de l'après-midi.

Madame Caroline Martin-Nadenbousch, ses enfants et leurs familles, Monsieur Auguste Martin à Mercin (France), ont la douleur d'annoncer à ceux de leurs parents, amis et connaissances qui auraient été oubliés dans l'envoi des lettres de faire part, la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père et frère,

M. Alexandre-Antoine MARTIN

décédé le 14 mars, à l'âge de 74 ans, après une longue maladie.

Peseux, le 14 mars 1886.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 17 mars 1886, à 1 heure après midi, à Peseux.

Monsieur et Madame Bardet et leurs enfants font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire de leur bien aimé fils et frère,

JEAN-LOUIS

enlevé à leur affection, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 6 ½ mois.

L'Eternel l'avait donné.
L'Eternel l'a ôté. Que le nom de l'Eternel soit béni!

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 18 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue du Temple-Neuf 30.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Jean-Baptiste-David-Charles de Stoppani, chimiste, Tessinois, et Esther-Hélène de Meuron; tous deux dom. à Neuchâtel.

Johannes Metz, cordonnier, Wurtembergeois, dom. à Balingen (Wurtemberg), et Louise Schneider, Wurtembergeoise, dom. à Neuchâtel.

William Borel, gérant, de Neuchâtel, et Cécile Coulin, de Couvet; tous deux dom. à Couvet.

Naissances.

12 Edmond-Paul, à Victor-Auguste Richter et à Sophie née Robert-Nicoud, de Neuchâtel.

12 Fritz-Paul, à Friedrich Arber et à Anna née Fässler, Argovien.

13 Cécile-Marguerite, à Emile Monard et à Marie-Lina née Leuba, de Neuchâtel.

14 Maurice-Albert, à Rocco-Giovanni Mordasini et à Louise-Flora née Rognon, Tessinois.

Décès.

11 Anna-Maria née Heubi, veuve de Peter Weber, Bernoise, baptisée le 5 janvier 1800.

12 Sophie née Vuille, veuve de Ulysse-Guillaume Gentil, de la Sagne, née le 26 juillet 1827.

12 Julie-Félicité Wessler, blanchisseuse, de la Chaux-de-Fonds, née le 4 avril 1869.

12 Clara-Virginie, fille de Henri-Numa-Elihu Maillardet et de Virginie née Widmann, de Fontaines, née le 15 décembre 1883.

14 Johann-Abraham Feissli, vigneron, époux de Rosina-Maria née Gutmann, Bernois, né le 20 novembre 1852.

Un remède indispensable est le Bitter ferrugineux de J.-P. Mosimann. (Voir l'annonce). (H. 2 Y).

⁂ On annonce pour mercredi soir, à la Tonhalle, une **Grande soirée amusante,** donnée par la célèbre troupe **OGIER,** qui vient d'obtenir de si grands succès dans les principales villes de France, à Genève et à Lausanne.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — La reconstitution de la scène du crime commis à Perpignan sur deux prêtres a été faite samedi par le parquet, en présence de la servante. Elle n'a pas amené de résultat; il existe des contradictions flagrantes dans les diverses dépositions de la servante, qui est toujours maintenue en état d'arrestation.

On télégraphie de Perthus, village de la frontière espagnole, que les gendarmes de cette commune ont arrêté trois bandits espagnols armés de fusils, de carabines, de revolvers, de couteaux et de pinces, dans une auberge de Las-Illas, village qui servait de repaire à l'ancienne bande des Trabucayres.

On croit que ces brigands sont les auteurs de l'assassinat des abbés Malègue et Siuroles.

— La circulation des trains entre Monte-Carlo et Menton a été rétablie. Les wagons précipités sur la grève, brisés en mille morceaux, ont été abandonnés. Les autres ont été garés hors de la voie. La locomotive et les tenders ont été ramenés à Monte-Carlo.

Le nombre des morts connus est actuellement de sept personnes.

Le nombre exact des blessés est de 27.

ESPAGNE. — Les viticulteurs de Malaga demandent qu'il soit pris des mesures contre la falsification de leur vin à l'étranger.

Les événements en Orient.

On mande de Constantinople que les puissances sont d'accord pour ratifier l'arrangement turco-bulgare, mais qu'une difficulté inattendue a été soulevée par le prince de Bulgarie qui demande à être élu gouverneur de la Roumélie sans qu'il soit fixé de terme à ces fonctions.

— On mande de Belgrade que l'acte de ratification de la paix, muni de la signature du roi Milan est arrivé hier de Nisch. Le secrétaire Zankoviz doit porter ce matin ce document à Bucharest.

NOUVELLES SUISSES

Sempach. — MM. Hirsbrunner et Baumgart, architectes, à Berne, qui ont obtenu le premier prix au concours, ont été chargés de l'exécution du monument de Sempach, au prix de 15,000 fr.

Administration. — Sur 120 postulants à la place d'huissier au palais fédéral, un seul était à choisir. L'heureux élu est M. H. Hofstætter, portier à la gare de Berne. La place est bonne, le traitement fédéral (2000 fr.) est agrémenté de la part des pourboires des visiteurs du palais.

Archives. — M. V. Ceresole, consul à Venise, a envoyé au Conseil fédéral pour les archives quatre manuscrits, copies des chroniques manuscrites de l'historien vénitien Marino Sanuto. Ces manuscrits, qui se rapportent à la Suisse, concernent les années 1497 à 1533, c'est-à-dire la période des nouvelles guerres d'Italie.

Gymnastique. — La fête fédérale de gymnastique aura lieu cette année à Bâle. Le Conseil fédéral vient d'offrir un don d'honneur de 400 fr. Le gouvernement de Bâle a voté un subside de 5,000 francs pour frais d'organisation.

ZURICH. — Deux dames, Mlles M. Novack, de Breslau, et Mensch, de Darmstadt, ont subi à Zurich des examens à la faculté de philosophie, ce qui leur a valu le diplôme de docteur.

BERNE. — Des doutes sérieux s'étant élevés sur la validité de la votation du Conseil communal au sujet de la proposition de M. Brunner, l'assemblée n'étant plus en nombre par suite de la sortie des membres conservateurs, un certain nombre des membres radicaux de ce conseil viennent d'adresser au président la demande suivante: faire procéder à une nouvelle votation sur la proposition Brunner, mais sans discussion préalable, et en admettant que l'entrée en matière a été votée sans conteste.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Jury criminel. — Vendredi, le jury siégeant à huis clos, a condamné la femme Constance M. à quatre ans de détention et sa fille à un an de la même peine, comme coupables, la première d'avortement et la seconde de complicité.

TRAVERS. — Un chevreuil poursuivi par deux chiens a été pris près du Crêt de l'Anneau par M. César Kopp, horloger, à Travers. Ce chevreuil, légèrement blessé à une jambe, est maintenant soigné dans l'écurie de l'hôtel de l'Ours.

On rapporte au *Réveil*, que M. le préfet a donné l'ordre de relâcher le gentil animal dès que sa blessure sera guérie.

BRENETS. — Le Doubs a été fréquenté dimanche par d'assez nombreux patineurs des Brenets, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, mais la glace n'était ni belle, ni solide et il y avait une certaine témérité à vouloir aller en patinant du Pré-du-Lac à l'Hôtel du Saut. On signale plusieurs bains plus ou moins complets, heureusement sans conséquence.

— La justice de paix a procédé dimanche matin à la levée du cadavre d'un homme qui s'est noyé, samedi après midi, dans le Doubs, au Moulin Calame.

C'est un nommé Montandon, sans domicile fixe, ancien pensionnaire du Devens. Il s'est emparé d'une barque pour traverser le Doubs et n'a pu résister à la force du courant, qui l'a entraîné dans l'écluse du Moulin; la barque a chaviré, et son conducteur n'a pu se sauver. Un moment après, un riverain arrêté aux Graviers voyait passer un chapeau et quelques minutes ensuite le corps du malheureux, qu'il s'est empressé de ramener sur terre. (*National.*)

CHRONIQUE LOCALE

— Les sociétaires du Crédit mutuel ont été réunis hier matin, aux Salles de Conférences, pour discuter le projet de concordat avec les créanciers de cette Société, qui leur était soumis par la commission d'enquête. La délibération, qui n'a jamais cessé d'être digne et courtoise, a été interrompue à midi et reprise à deux heures; cette seconde partie de la séance a duré jusqu'à 5 heures.

Nous avons indiqué dans notre numéro de samedi les bases principales du concordat en question. Après que plusieurs modifications eurent été écartées, l'assemblée est tombée d'accord sur la manière en laquelle le capital de garantie sera réclamé des sociétaires, savoir: outre l'abandon du 5 % déjà versé, il sera fait un appel de fonds de 70 % échelonné en cinq termes fixés comme suit:

10 % au 15 septembre 1886.

15 % les 15 janvier, 15 mai, 15 septembre 1887 et 15 janvier 1888.

Au fur et à mesure des rentrées il sera fait des répartitions aux créanciers, sans distinction et au centime le franc, jusqu'à épuisement de l'actif.

Une somme de 80.000 francs que les membres du Conseil d'administration et les Commissaires se sont obligés à verser à la Société pour faciliter la liquidation, sera affectée en remboursement du passif social.

Pour permettre aux créanciers de surveiller la marche de la Société pendant la durée de la liquidation, il sera institué un Comité de surveillance nommé par eux en assemblée générale.

Tel est en résumé l'arrangement voté dans la réunion d'hier et qui nous paraît sauvegarder, dans la mesure du possible, les intérêts de tous. Nos lecteurs seront heureux avec nous de ce résultat, qui, nous osons l'espérer, sera approuvé à leur tour par les créanciers dans leur grande majorité.

— Le Conseil général de la Municipalité se réunira mercredi 17 mars, à 4 heures. — Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil municipal sur la construction d'un hangar de pompes à Serrières et d'un logement pour le garde-inspecteur des abattoirs.
2. Rapport de la Commission sur le projet d'alimentation de la ville par l'eau des sources du Champ-du-Moulin.
3. Rapport de la Commission sur le legs de Ch.-Ed. DuBois.

— Comme quelques journaux l'ont déjà annoncé, un comité s'est constitué pour faire établir le panorama des Alpes depuis Tablettes (montagne de la Tourne). Ce panorama a été fait par M. Eugène Colomb, architecte à Neuchâtel, le comité l'a accepté et le Club alpin suisse, à Neuchâtel, s'est chargé de le faire lithographier à condition qu'il lui soit garanti un minimum des souscriptions pour *cinq cents exemplaires.* — L'exemplaire sera livré au prix très modéré de 2 fr. l'un, le port en sus.

Il est presque superflu d'ajouter que le panorama de Tablettes est offert *à prix coûtant*, et que le comité est donc tout à fait désintéressé. L'appui du public ne lui fera sans doute pas défaut, et nous invitons les amateurs à venir s'inscrire au bureau de cette feuille, où des listes de souscription sont déposées.

Théâtre. — La troupe du théâtre de Lucerne donnait hier soir *la Chauve-Souris*, cette amusante opérette de Strauss. Les spectateurs étaient bien clairsemés, et c'est grand dommage, car les acteurs de M. Willers ont été loin de démentir leur premier succès de vendredi.

La pièce a été enlevée avec un rare entrain. Tous les rôles étaient bien tenus, les voix bonnes et justes, les costumes de toute fraîcheur, les actrices charmantes. Depuis la troupe allemande de M. Uttner, nous n'avons pas eu d'ensemble aussi bon, et s'il est vrai que M. Willers donnera encore une représentation vendredi prochain, nous osons espérer que le public neuchâtelois ne laissera pas échapper une aussi bonne occasion de faire connaissance avec l'opérette allemande, à laquelle il prendra certainement plaisir, car il n'est pas nécessaire de savoir l'autre langue pour comprendre et apprécier la pièce et les acteurs.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 15 mars. — Le département fédéral de l'intérieur livre aujourd'hui à la publicité les deux projets de loi sur l'alcool, revus par la commission consultative; on sait que l'un de ces projets est relatif à l'impôt sur la fabrication, l'autre au monopole de la vente avec certaines restrictions; c'est la semaine prochaine que la commission se réunit pour émettre son vote à cet égard.

Quant au troisième projet, dont il a été parlé, qui émane de M. Milliet, directeur du bureau fédéral de statistique et qui interdit la fabrication des alcools en Suisse, il ne sera pas mis en discussion, comme contraire à la constitution et comme pouvant soulever une grande opposition dans le peuple.

Decazeville, 15 mars. — Dans une réunion qui a été tenue hier on a voté la continuation de la grève. Les grévistes sont plus résolus que jamais à la résistance. Des démarches pressantes sont faites auprès des mineurs de Firmy pour les déterminer à cesser leurs travaux; on dit que ces ouvriers sont ébranlés.

Grenade, 15 mars. — Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie hier à onze heures du soir et a duré plusieurs secondes, avec un mouvement oscillatoire de l'ouest à l'est. La panique fut grande au théâtre; tous les spectateurs se précipitèrent dans les rues. Beaucoup d'habitants, réveillés en sursaut par la secousse, passèrent une partie, de la nuit dans les rues et sur les places.

Aucun dommage n'a été causé aux édifices et il n'y a pas eu de victimes.